

## Fermeture de l'école

Écrit par Anne.Cereghetti

Jeudi, 29 Octobre 2020 14:17 - Mis à jour Jeudi, 29 Octobre 2020 14:57

---

Mainvault, le 29 octobre 2020

Chers parents,

Au vu de la situation sanitaire et sur décision du PSE l'implantation de Mainvault sera fermée demain, vendredi 30 octobre 2020.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le courrier du PSE ci-joint.

Aucune garderie ne peut être organisée puisqu'il s'agit d'une fermeture sanitaire.

Je vous remercie pour votre compréhension.

La Directrice

## Fermeture de l'école

Écrit par Anne.Cereghetti

Jeudi, 29 Octobre 2020 14:17 - Mis à jour Jeudi, 29 Octobre 2020 14:57

---

J. Detry



Tournai, le 29/10/20

Chers parents,

Un adulte qui fréquente l'école/la classe de votre enfant présente une infection Covid-19. Votre enfant fait partie de ceux qui ont eu des contacts étroits avec cette personne, Cela ne signifie pas que votre enfant a été contaminé, mais qu'il est à risque de porter le virus. Tous les élèves dans ce cas doivent donc être mis en quarantaine à la maison pour une durée de 10 jours à partir du dernier contact à risque, même s'ils ne sont pas malades. Cette mesure vise à surveiller leur état de santé, et empêcher la transmission du virus à d'autres personnes.

Dès lors :

## Fermeture de l'école

Écrit par Anne.Cereghetti

Jeudi, 29 Octobre 2020 14:17 - Mis à jour Jeudi, 29 Octobre 2020 14:57

---

Votre enfant ne peut pas fréquenter l'école à partir de ce jour jusqu'au 05/11/20

Voici les consignes à suivre pendant les 14 jours qui suivent le dernier contact avec la personne infectée, à

savoir jusqu'au 09/11/20 :

Il est recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux pendant 14 jours, en respectant une distance de 1,5m, et d'éviter les contacts avec les personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie comme par exemple les personnes de l'entourage familial âgées de plus de 65 ans (grands-parents) ou porteurs d'une maladie chronique. De même, les activités extra-scolaires, loisirs, académies doivent être évités.

Veillez au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de distanciation physique (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets).

Vous devrez être attentif et surveiller l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).

## Fermeture de l'école

Écrit par Anne.Cereghetti

Jeudi, 29 Octobre 2020 14:17 - Mis à jour Jeudi, 29 Octobre 2020 14:57

---

En cas d'apparition d'un symptôme, appelez votre médecin par téléphone pour l'informer des symptômes et du contact récent, et voir avec lui si un test est requis.

Un test systématique chez un enfant de maternelle qui ne présente pas de symptôme n'est pas indiqué.

Pour les élèves de 3ème maternelle (en obligation scolaire) :

Afin de justifier l'absence de votre enfant à l'école, un certificat de quarantaine est transmis à l'école par le médecin PSE.

Le service PSE de votre école est à votre disposition pour toute question à ce sujet : Téléphone : 069/ 88 92 33.